



## CCAS DE GOURIN

### CONSEIL D'ADMINISTRATION SÉANCE DU 25 mars 2024

Liste des délibérations examinées  
Article L.2121-25 modifié du Code général des territoriales

Affichage le 2 avril 2024  
Mis en ligne le 2 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre à seize heures, le vingt-cinq mars, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie de Gourin, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Président.

Étaient présents(es) : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, LE GOFF Jeannine, ROYANT Helen, MOIZAN Anne-Marie, ULLIAC Morgane, LE FUR Françoise, BAUDET Dannie, LE FUR Annick formant la majorité des membres en exercice.

Absente excusée : GOUJARD Laurine, GUEGUEN Annick

Absent : KERSULEC Louis

Procuration : GUEGUEN Annick à ROYANT Helen

**Au moyen d'un vote à main levée, et à l'UNANIMITE, Jeannine LE GOFF a été élue secrétaire de séance**

### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 FEVRIER 2024

Monsieur le Président invite l'Assemblée à se prononcer sur le procès-verbal de cette séance.

**Le conseil d'administration du CCAS, après un vote à main levée, ADOPTE le procès-verbal de la séance du 19 février 2024 à l'UNANIMITÉ**

### DÉLIBÉRATIONS DU 25 MARS 2024

DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION	VOTE
Délibération N° 2024/25/03/01	CCAS : Compte de gestion 2023	Approuvée avec 9 voix « POUR » et 1 voix « ABSTENTION »

<p>Délibération N° 2024/25/03/02</p> <p>Monsieur le Président s'étant retiré lors du vote,</p> <p>Madame Catherine HENRY a été nommée Présidente de séance</p>	<p>CCAS : Compte administratif 2023</p>	<p>Approuvée avec 8 voix « POUR et 1 voix « ABSTENTION »</p>
<p>Délibération N° 2024/25/03/03</p>	<p>CCAS : Affectation des résultats 2023 du CCAS</p>	<p>Approuvée avec 9 voix « POUR » et 1 voix « ABSTENTION »</p>
<p>Délibération N° 2024/25/03/04</p>	<p>CCAS : Budget Primitif du CCAS 2024</p>	<p>Approuvée avec 9 voix « POUR » et 1 voix « ABSTENTION »</p>
<p>Délibération N° 2024/25/03/05</p>	<p>SAD : Compte de gestion 2023</p>	<p>Approuvée avec 9 voix « POUR » et 1 voix « ABSTENTION »</p>
<p>Délibération N° 2024/25/03/06</p> <p>Monsieur le Président s'étant retiré lors du vote,</p> <p>Madame Catherine HENRY a été nommée Présidente de séance</p>	<p>SAD : Compte administratif 2023</p>	<p>Approuvée avec 8 voix « POUR » et 1 voix « ABSTENTION »</p>
<p>Délibération N° 2024/25/03/07</p>	<p>SAD : Affectation des résultats 2023 du SAD</p>	<p>Approuvée avec 9 voix « POUR » et 1 voix « ABSTENTION »</p>
<p>Délibération N° 2024/25/03/08</p>	<p>SAD : Prime pouvoir d'achat</p>	<p>Approuvée avec 9 voix « POUR » et 1 voix « ABSTENTION »</p>
<p>Délibération N° 2024/25/03/09</p>	<p>SAD : Décision modificative budgétaire N° 1</p>	<p>Approuvée avec 9 voix « POUR » et 1 voix « ABSTENTION »</p>
<p>Délibération N° 2024/25/03/10</p>	<p>CCAS : Tarifs Portage de repas à domicile à compter du 1er avril 2024</p>	<p>Approuvée à l'UNANIMITÉ</p>

Le 27 mars 2024,  
Le Président,  
Hervé LE FLOC'H



CCAS  
de  
Gourin

Le 27 mars 2024,  
La secrétaire de séance,  
Jeannine LE GOFF



CCAS  
de  
Gourin